

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

La séance débutera
dans quelques
minutes...



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

À L'ORDRE
DU JOUR



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2026, tel que présenté.

PROCÈS
VERBAL



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période 21 janvier 2026 au 10 février 2026 au montant de 1 612 837,29 \$, tel que soumis par le Service des finances.

**LISTE DES
DÉBOURSÉS**



1. Administration et affaires courantes

1.4 Renflouement de la réserve financière du Fonds Vert

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut affecter à la réserve, soit une partie du surplus non réservé, soit une partie du Fonds général ou soit prélevée une taxe spéciale afin de renflouer la réserve lorsque le montant disponible est inférieur à 150 000 \$;

D'AFPECTER un montant de 150 000 \$ lequel fera l'objet d'un virement de l'excédent accumulé non affecté afin de renflouer la réserve financière du Fonds vert.

1. Administration et affaires courantes

1.5 Programme de contribution de la taxe sur l'essence (TECQ) 2024-2028

QUE la Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement;

QUE La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le MAMH de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

1. Administration et affaires courantes

1.6 Participation aux Assises annuelles 2026 de l'Union des municipalités du Québec

DE DÉLÉGUER les six conseillers et conseillères ainsi que la mairesse pour participer aux assises annuelles de l'UMQ à titre de représentants de la Municipalité de Saint-Hippolyte;

D'AUTORISER le paiement des frais d'inscription au montant de 890 \$ pour les membres UMQ, ou 377 \$ pour les jeunes élus de 35 ans et moins, taxes en sus, par personne, ainsi que le remboursement des frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance sur présentation des pièces justificatives;

1. Administration et affaires courantes

1.7 Transaction et quittance dans le dossier de Cour n° 700-22-046667-233 - Autorisation de signature

D'AUTORISER la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, la transaction et quittance à intervenir entre les parties;

DE FINANCER le paiement des sommes indiquées à la transaction le budget de l'année courante;

SOUMISSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

2. Soumissions, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Achat d'une remorque à timon de 20 tonnes (2026TP01-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'achat d'une remorque à timon de 20 tonnes à Atelier Ste-Émilie, au montant de 51 921 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du contrat de vente;

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics, monsieur Alexandre Dumoulin à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution;

DE FINANCER cette dépense par un emprunt au Fonds de roulement remboursable sur une période de 10 ans;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Réfection de la maison du Service de l'environnement (2026TP09-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour la réfection de la maison du Service de l'environnement à WD Construction/Rénovation au montant de 52 584,22 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

DE FINANCER cette dépense par un emprunt au fonds de roulement remboursable sur une période de 10 ans;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Installation d'un système de sécurité au nouveau garage municipal (2026TP10-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'installation d'un système de sécurité au nouveau garage municipal à Canagard Sécurité, au montant de 81 761,45 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du contrat de vente;

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics, monsieur Alexandre Dumoulin, à signer pour et au nom de la Municipalité, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.4 Octroi de contrat – Forage d'un puits pour le nouveau garage municipal (2026TP11-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour le forage d'un puits pour le nouveau garage municipal à Henri Cousineau et fils au montant de 44 681 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du documents de la demande de prix;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.5 Octroi de contrat – Étude hydrologique et forage d'un nouveau puits d'approvisionnement de l'aqueduc municipal (2026TP12-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'étude hydrologique et le forage d'un nouveau puits d'approvisionnement de l'aqueduc municipal à Dufour Environnement, au montant de 63 050 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de l'offre de services;

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics, monsieur Alexandre Dumoulin, à signer pour et au nom de la Municipalité, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.6 Ajustement au contrat de déneigement n° 1031-22

DE PROCÉDER à l'ajustement du contrat de déneigement n° 1031-22 par l'ajout des distances pour les rues suivantes :

- rue du Belvédère, ajout de 798 mètres;
- rue Brière, ajout de 54 mètres.

2. Soumissions, contrats et règlements

2.7 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement d'emprunt n° 1279-25

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le *Règlement d'emprunt parapluie n° 1279-25 relatif à l'achat de véhicules*.

2. Soumissions, contrats et règlements

2.8 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1171-19-05 modifiant le Règlement de zonage n° 1171-19

Projet de *Règlement n° 1171-19-05 modifiant le Règlement de zonage n° 1171-19* et donne avis de motion que ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente.

Le but de ce règlement est de modifier le règlement de zonage de façon à permettre l'entreposage extérieur dans la zone commerciale C-115.

2. Soumissions, contrats et règlements

2.9 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1188-19-01 modifiant le règlement concernant l'interdiction d'objets de plastique à usage unique sur le territoire de la Municipalité

Projet de *Règlement n° 1188-19-01 modifiant le Règlement concernant l'interdiction d'objets de plastique à usage unique sur le territoire de la Municipalité* et donne avis de motion que ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente.

Ce règlement a pour but de retirer l'exigence pour l'interdiction des bouteilles d'eau à usage unique.

RESSOURCES HUMAINES

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 **Embauche d'une directrice générale et greffière-trésorière – poste cadre permanent à temps plein**

D'EMBAUCHER madame Anne-Claire Robert au poste cadre permanent à temps plein à titre de directrice générale et greffière-trésorière à compter du 10 mars 2026 selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail des employés cadres;

D'AUTORISER la mairesse et la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document pour donner effet à la présente résolution.

TRAVAUX PUBLICS

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport du mensuel au 31 janvier 2026



SAINT-HIPPOLYTE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 02 février 2026

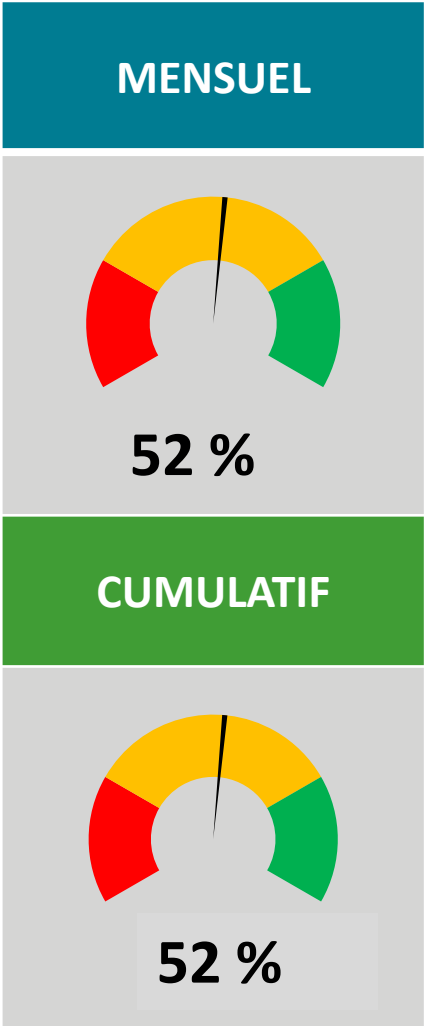
Service: TRAVAUX PUBLICS

Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

Rapport des indicateurs de performance - janvier 2026

TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
CHEMIN	10	0	1	0	1
DEMANDE INTERSERVICES	1	3	4	3	4
DENEIGEMENT	4	9	12	9	12
ECLAIRAGE	17	0	10	0	10
EDIFICES MUNICIPAUX	0	1	0	1	0
FOSSÉ	5	0	0	0	0
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	0	1	1	1	1
PONCEAU	2	0	1	0	1
SIGNALISATION	2	1	0	1	0
VOIE	1	0	0	0	0
Total TRAVAUX PUBLICS	42	15	29	15	29
Total	42	15	29	15	29



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport du mensuel

Activités de déneigement

MOIS	NEIGE (CM)	PLUIE (MM)	NOMBRE DE SORTIES	REMARQUE
Novembre	47	64	13	
Décembre	56	16	17	
Janvier	66	22	18	

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport du mensuel

Activités à venir en février

- Opérations de déneigement;
- Mise à niveau des équipements;
- Ouvertures de soumissions pour le nouveau garage municipal

RAPPEL:

- Respectez les limites de vitesse pour votre sécurité;
- Respecter nos travailleurs sur les divers chantiers routiers;
- Être courtois avec les entrepreneurs de déneigement;
- Le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril, entre minuit et 7 h (règlement SQ-900).

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport du mensuel – Rappel important

- SVP, veuillez mettre vos différents bacs dans vos entrées à plus **d'un mètre** de la bordure de la rue ou du trottoir et non dans l'emprise de ceux-ci afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement. Merci pour votre collaboration.



4. Travaux publics

4.2 Élaboration du Plan de gestion des actifs municipaux en eau

D'APPOURVER le document « Plan de gestion des actifs municipaux en eau » et d'autoriser le dépôt des documents auprès du Ministère.

URBANISME

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport du mois

PERMIS



Municipalité de Saint-Hippolyte
2253 chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
J8A 1A1
Téléphone: (450) 963-2305 Télécopieur: (450) 963-2367

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
RESPONSABLE DU DOSSIER	
Signature: _____	

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

Comparatif	Mensuel (janvier 2026 *)			Annuel		
	2026	2025	±	2026	2025	±
TOTAL						
# émis	35	43	-8	35	43	-8
\$ totale	3,302 M\$	3,324 M\$	- 0,023 M\$	3,302 M\$	3,324 M\$	- 0,023 M\$
RÉSIDENCE						
# émis	4	6	-2	4	6	-2
\$ totale	1,981 M\$	2,520 M\$	- 0,539 M\$	1,981 M\$	2,520 M\$	- 0,539 M\$
Inst. sept	9	9	0	9	9	0

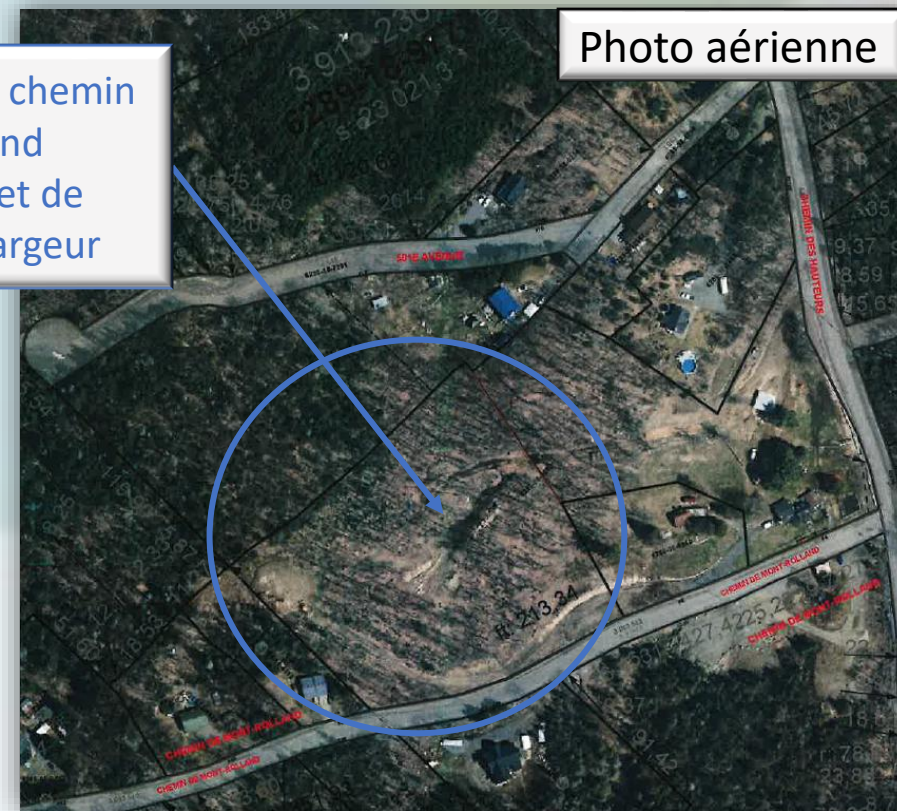
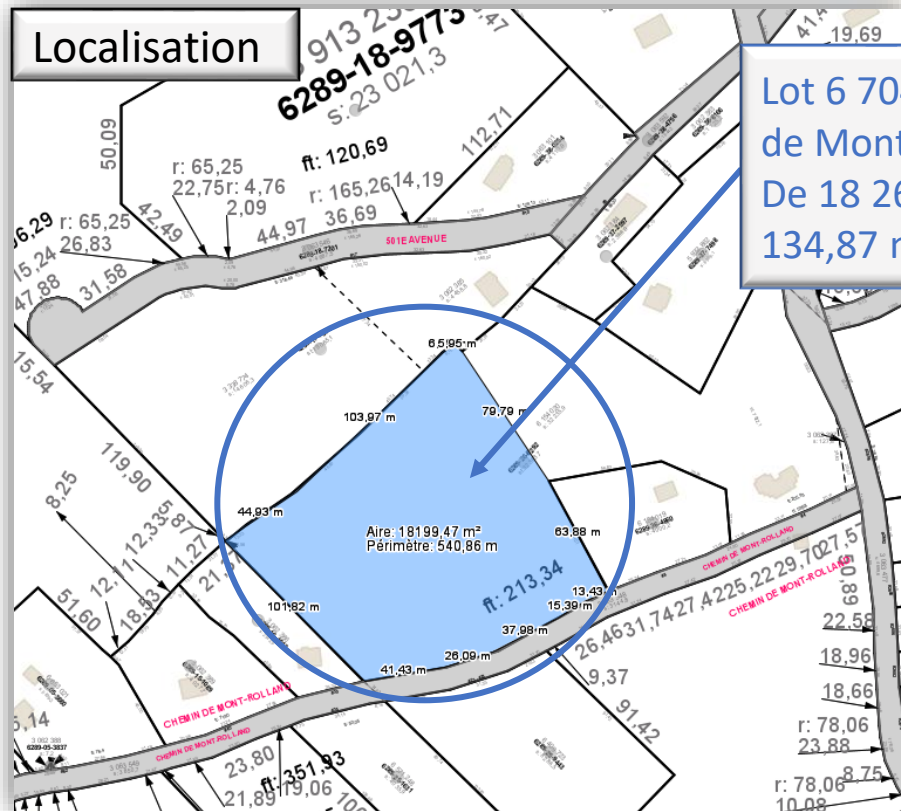
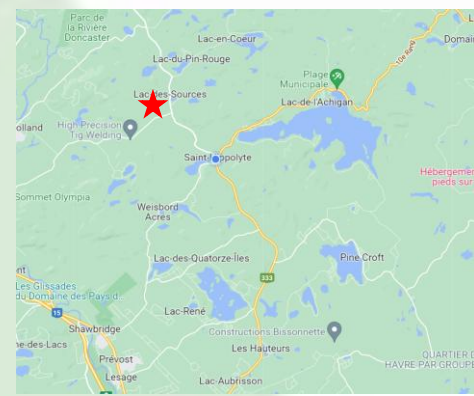
* Données au 27 janvier 2026

TYPE DE PERMIS	#
Installation septique	9
Construction neuve maison	4
Ouvrage de prélèvement des eaux	4
Rénovation/amélioration résidentielle + de 5000 \$	4
Garage détaché	3
Rénovation/amélioration rés. -5000\$	3
Agrandissement résidentiel +18 m ²	2

5. Urbanisme

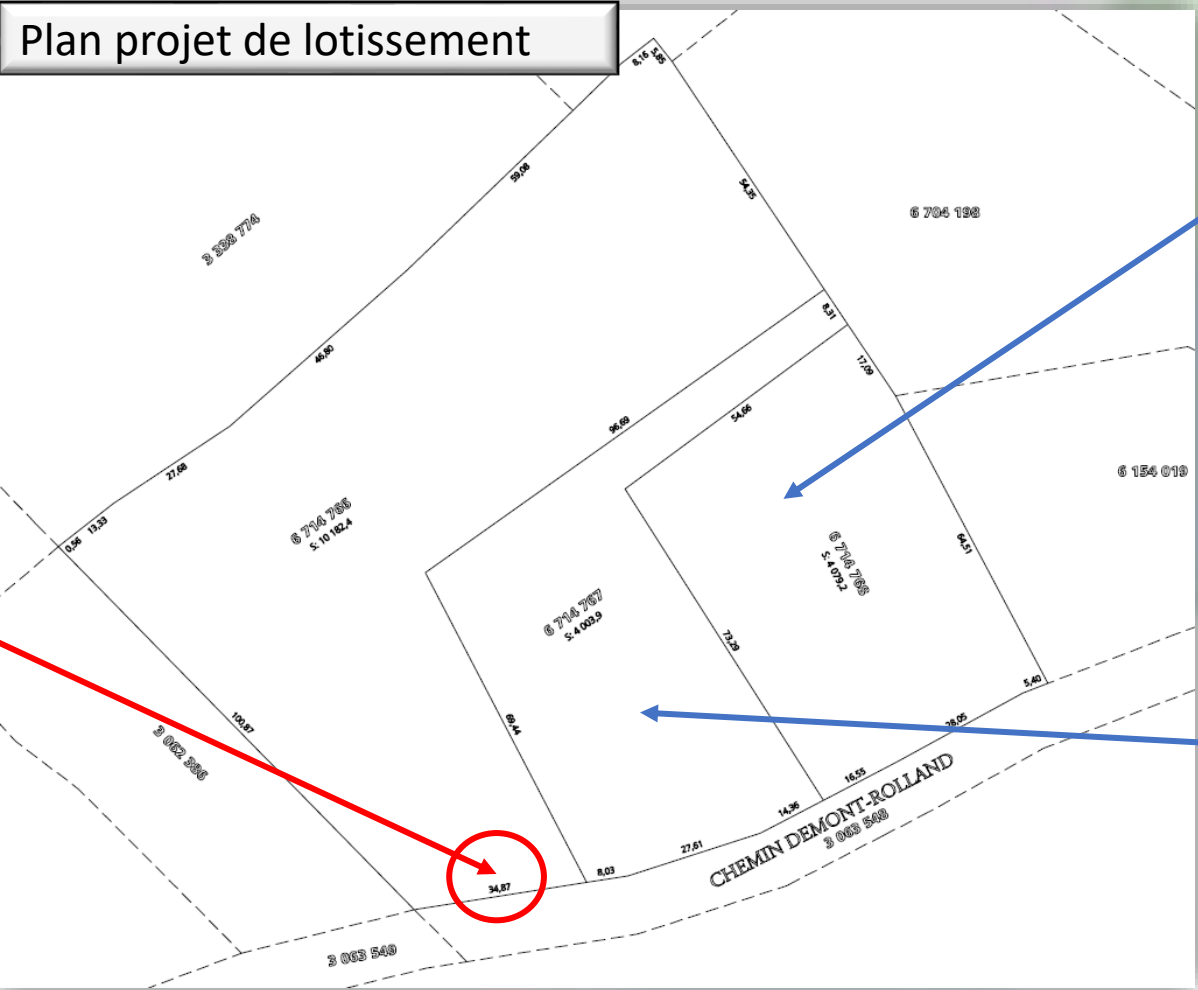
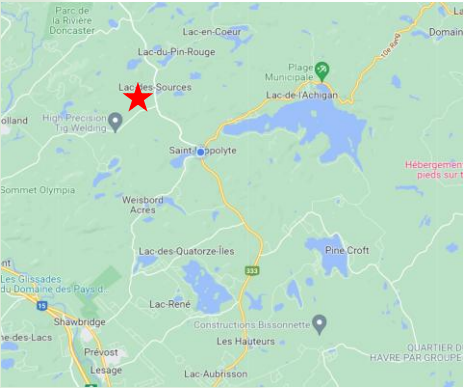
5.2 DDM 2025-0048: Lot 6 704 197 – 1/2

La demande de dérogation mineure consiste à permettre la création d'un lot ayant 34,87 mètres de frontage sur rue plutôt que 50 mètres.



5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0048: Lot 6 704 197 – 2/2



Terrain 3
10182,4 m² (conforme)
et de
34,87 m de front
(non-conforme)

Terrain 1
CONFORME de
4079,2 m² et de
50 m de front

Terrain 2
CONFORME de
4003,9 m² et de
50m de front

5. Urbanisme

Protocole d'entente – Domaine de la colline 2, Phase 3 – Autorisation à construire sur les 29 terrains restants

D'AUTORISER que la Municipalité puisse délivrer les différents permis de construction nécessaires pour les 29 terrains restants de la phase 3 du projet de développement de la Colline 2.

ENVIRONNEMENT

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

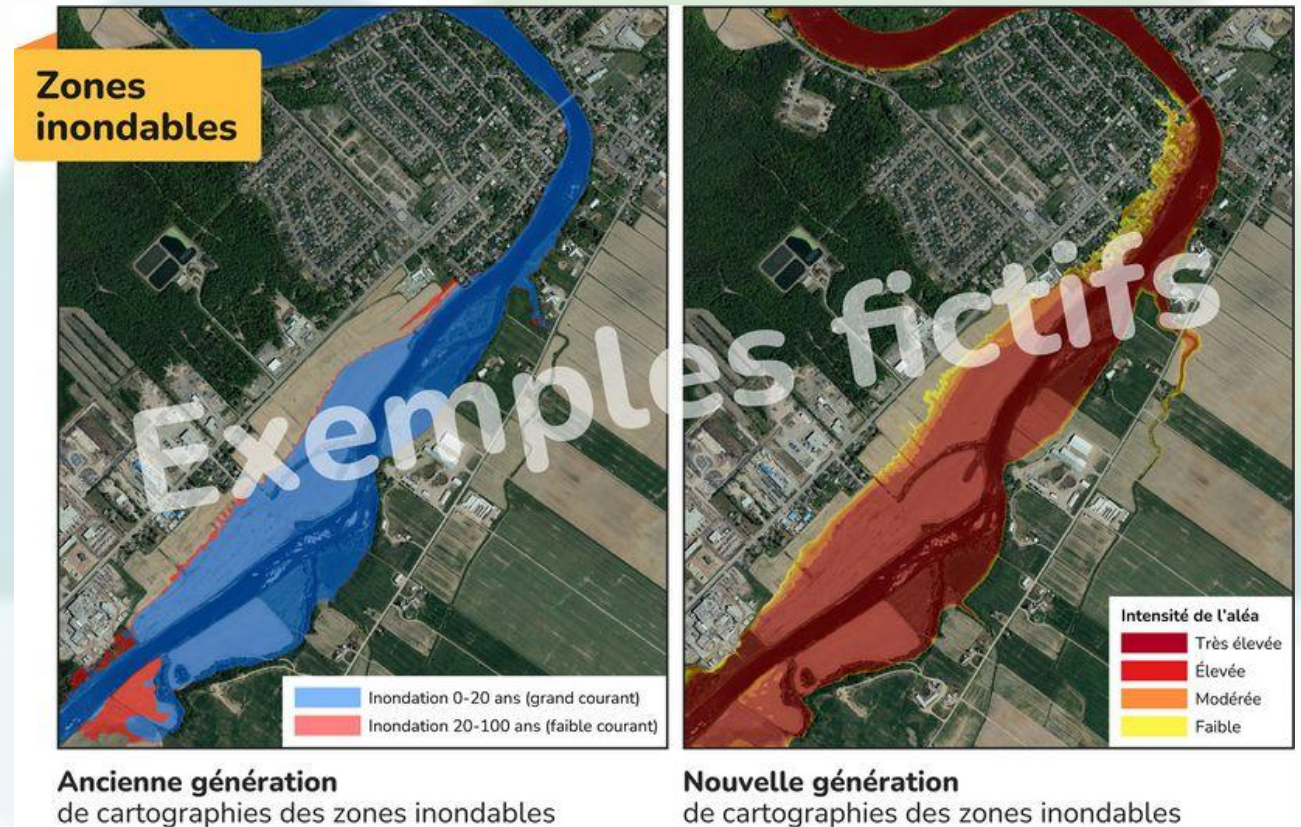
6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Méthode d'évaluation des risques liés aux inondations et de leur gestion (MÉRIGE)

La MRC de La Rivière-du-Nord travaille présentement avec le Bureau de projet de la Rivière L'Assomption sur un projet permettant d'établir un portrait de la vulnérabilité des personnes et des bâtiments résidentiels relativement aux inondations possibles et avérées à l'aide de la Méthode d'évaluation des risques liés aux inondations et de leur gestion.

Cette méthodologie rigoureuse élaborée par le gouvernement du Québec, vise l'élaboration de cartographies de nouvelle génération des zones inondables et des zones de mobilité à l'échelle du bassin versant pour soutenir la prise de décision en aménagement du territoire et en prévention des sinistres.



6. Environnement

6.2 Autorisation à présenter une demande au Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois

DE DÉPOSER une demande au Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois de Recyc-Québec;

D'AUTORISER madame Geneviève Simard, directrice du Service de l'environnement, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Hippolyte, la demande d'aide financière.

CULTURE & BIBLIOTHÈQUE

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel



Cours de tablette et de
atelier de Cyber-sécurité

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel



À VENIR EN
FÉVRIER



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel



1150

Des sachets de semences sont prêts à être distribués afin de soutenir les Objectifs de développement durable (ODD), plus précisément l'Objectif 12 : consommation et production responsables.

30,77%
De nos heures d'ouverture seront consacrées à la programmation en février.

LA CULTURE À LIVRES OUVERTS



EN JANVIER 2026

387

NOUVEAUX LIVRES ACHETÉS

7. Culture et bibliothèque

7.2 Renouvellement de la convention de services – Centre régional des services aux bibliothèques des Laurentides

DE RENOUVELER l'entente annuelle avec le Centre régional de services aux bibliothèques publiques des Laurentides au tarif de 3,20 \$ par habitant, pour un montant de 30 000 \$ plus les taxes applicables;

LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Début du programme de cours de ski – Club Fondeurs Laurentides

Les programmes 2026 ont débuté le 10 janvier pour huit semaines consécutives. Un nombre record de 57 jeunes sont inscrits cette année. La grande quantité de neige offre des conditions parfaites pour l'apprentissage du ski de fond cette année.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Session de cours d'hiver

La session de cours de groupes prenait son envol le 19 janvier dernier avec plus de 450 participants répartis à travers 49 cours et activités.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Randonnée nocturne en raquettes

La traditionnelle randonnée nocturne en raquettes se déroulait le 24 janvier par un beau ciel étoilé. Malgré le froid mordant (-30 degrés), 54 participants ont participé à des randonnées de 1,3 et 5 km.

Le tout s'est terminé par un verre de vin chaud au bord du feu et un savoureux goûter au Centre des loisirs et de la vie communautaire.



8. Loisirs, sport, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel



Souper du Club Amico
École des Hauteurs



Camp de la Relâche
Parc du Grand-Héron

SÉCURITÉ INCENDIE

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

En janvier, les pompiers ont répondu à près de 42 appels dont 9 liés au type premier répondant.

Le 7 janvier, leur intervention rapide et professionnelle a permis de sauver une résidence des flammes.

Malheureusement, deux jours plus tard, un incendie s'est déclaré avec une telle intensité dans une autre habitation que les pompiers ont dû limiter leur intervention à l'extérieur, l'immeuble étant déjà trop lourdement atteint. Malgré tous les efforts déployés, la résidence a été déclarée perte totale



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Prévention des incendies



RAPPEL IMPORTANT – Cendres chaudes, quoi faire pour éviter les incendies et les intoxications au monoxyde de carbone ?

- Vider régulièrement les cendres du foyer, **jamais à l'aide d'un aspirateur**, mais à l'aide d'une pelle de métal;
 - **Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;**
 - Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les **cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;**
 - L'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet;
- **Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique** dans un autre contenant et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont **parfaitement refroidies**. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

9. Sécurité incendie

9.2 Renouvellement de l'entente d'aide mutuelle en sécurité incendie avec la Municipale de Sainte-Anne-des-lacs

D'APPROUVER la demande du Service sécurité incendie pour le renouvellement de l'entente d'aide mutuelle en sécurité incendie entre la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et la Municipalité de Saint-Hippolyte;

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier par intérim ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente à intervenir entre les parties.

9. Sécurité incendie

9.3 Entente d'aide mutuelle en sécurité incendie ave la Municipalité de Morin-Heights

D'APPROUVER l'entente d'aide mutuelle en sécurité incendie entre la Municipalité de Morin-Heights et la Municipalité de Saint-Hippolyte;

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente à intervenir entre les parties.

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Les parcs de la municipalité comportent un certain nombre de restrictions afin de protéger les usagers. Ces lieux et les bâtiments de la municipalité sont munis de caméras à détection permettant à la sécurité communautaire d'effectuer des interventions



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Éviter l'accumulation de neige et de glace!

La neige et la glace accumulées en bordure des toits peuvent représenter un danger pour les personnes. Ainsi, la pluie qui s'ajoute à la neige fait fondre cette neige peut provoquer l'effondrement des toitures et des balcons.

Nous invitons les propriétaires de bâtiments à :

- Vérifier si la neige accumulée sur leur propriété représente un risque.
- Procéder au déneigement le cas échéant.
- Cette tâche devrait être confiée à des spécialistes, car le déneigement d'une toiture comporte des risques.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Opération visibilité de la SQ

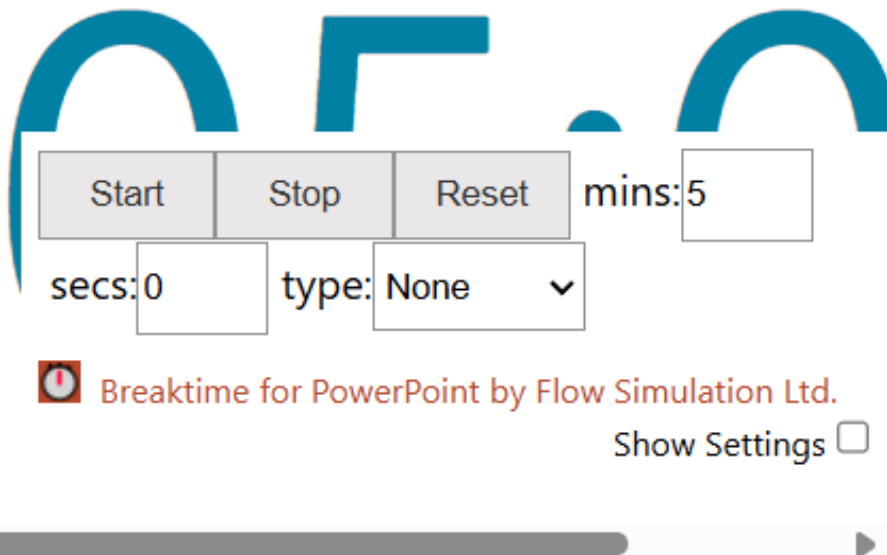
Le 28 janvier dernier, la Sûreté du Québec effectuait l'opération VISIBILITÉ dans la Municipalité.

Les endroits ciblés étaient principalement le chemin du Lac-Bleu, le chemin du Lac-de-L'Achigan, la route 333 et le chemin du Roi.

Aucune infraction n'a été constatée.

PÉRIODE DE QUESTION

10 février 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Prochaine séance :
10 mars 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE